

L'exosquelette rejoindra-t-il le centre de rééducation ?

Ouest-France, le 12/11/2018

À travers son fonds de dotation Eurêka, le pôle de rééducation physique Saint-Hélier de Rennes cherche à innover. Développer la télémédecine mais aussi acquérir, une première en Europe, un exosquelette autonome.



La société canadienne B-Temia propose des exosquelettes autonomes.

« Pour l'instant, nous avons obtenu 30 % de l'objectif de budget que notre fondation s'est fixé », explique Sophie Burlot-Tual, directrice du pôle Saint-Hélier de Rennes. Une structure spécialisée dans la prise en charge et la rééducation des personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux mais aussi d'accidents, d'amputations...

Un établissement qui s'est aussi doté, il y a un an, d'un fonds de dotation pour le handicap baptisé Eurêka. **« Ce fonds a pour vocation de réunir des moyens afin d'aller plus loin, d'imaginer des projets pour développer la recherche et aussi d'améliorer et rendre plus libre le quotidien des femmes et des hommes qui bénéficient des avancées humaines et technologiques »**, précise la directrice.

Un outil pour donner un coup d'accélérateur à des équipes déjà très impliquées dans l'innovation et qui sont déjà moteur sur plusieurs projets. Par exemple, le développement de la télémédecine permet, par exemple, aux patients de pouvoir disposer, sans se déplacer, d'une véritable expertise à distance. Pour examiner une plaie, pour vérifier l'état d'un pansement...

Autonomie

« C'est dans le cadre de ces projets que nous envisageons d'acquérir un exosquelette autonome développé par la firme canadienne B-Temia », explique Sophie Burlot-Tual. « Il n'existe pas encore de modèle équivalent en Europe. » Le pôle Saint-Héliier dispose déjà d'un exosquelette à des fins de rééducation, mais ce dernier n'est pas autonome et est fixé sur un système volumineux fixe que l'on ne peut pas déplacer. « Ce système canadien permet de se déplacer. C'est l'équivalent civil d'exosquelettes conçus pour les armées et permettant aux soldats de porter des charges lourdes ou de se déplacer rapidement. »

De la très haute technologie dont le but serait d'aider les patients du pôle Saint-Héliier à retrouver une autonomie de mouvement. Son coût : « Près de 30 000 €. »



Sophie Burlot-Tual, directrice du pôle Saint-Héliier ; Jean-Paul Garnier, président du fond Eurêka, et Yannick et Anne Coeuru de la conférence Saint-Vincent de Paul Toussaints.

Donc le pôle, à travers sa fondation, en appelle aux donateurs. « Aussi bien les entreprises que les particuliers ou les associations. Chacun peut participer à ce fonds, dont les premiers bénéficiaires sont les patients avec des applications concrètes. » Les dons peuvent aussi bénéficier de la défiscalisation à hauteur de 66 %.

Illustration avec la conférence Saint-Vincent-de-Paul Toussaints qui vient de remettre un chèque de 2000 euros au pôle Saint-Héliier. « Nous avons été informés de l'aide que le pôle mettait en place avec la Côte d'Ivoire pour développer la télémédecine », explique Yannick

Coeuru, président de l'association. « **Nous avons été séduits par ce projet et avons décidé de nous mobiliser pour collecter de l'argent et le donner à la fondation.** » Une générosité appréciée par Jean-Paul Garnier, président du fonds Eurêka.

Un fonds qui espère attirer de nouveaux donateurs et pouvoir acquérir au plus vite cet exosquelette et aussi financer les autres projets.

Fonds pour le handicap Eurêka Saint-Hélier. 54, rue Saint-Hélier CS 74 330 35 043 Rennes cedex. Contact : direction@pole-sthelier.com